ARDEPA

EXPÉDITION RURALE

5 SEPTEMBRE 2025

VERS LES CHEMINS DE LA RURALITÉ

La Mayenne, entre Première Oeuvre, label ACR et prix Aperçus

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARDEPA
diffusion et pédagogie
de l'architecture

CAUE
de la Mayenne

© Photographie couverture : Simon Guesdon

SOMMAIRE

- VERS LES CHEMINS DE LA RURALITÉ 4
- L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA SELLE-CRAONNAISE 6
- L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN 10
- LE VIADUC DE LA MAYENNE 12
- LE CIAP DE SAINTE-SUZANNE 14

VERS LES CHEMINS DE LA RURALITÉ

Le projet "Vers les chemins de la ruralité"

Porté par l'association Ardepa - l'une des deux Maisons de l'Architecture de la région - il est financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et s'organise autour d'un cycle de visites architecturales et paysagères (2025 – 2026) dans les territoires ruraux des Pays de la Loire. Pour cette première journée de visites, la Mayenne a été retenue. Ce département rural, est marqué par des paysages variés entre prairies naturelles, forets, landes et terres agricoles, qui représentent 80% du territoire et dont le maillage bocager, contrairement à d'autres régions scarifiées/sacrifiées lors du remembrement d'après-guerre, est particulièrement bien préservé. Le Conseil en architecture, urbanisme et environnement du département (CAUE53) est également partenaire de cette première "expédition régionale".

Un cycle de visites en résonnance avec la SNA2

Ce cycle de visites entre les cinq départements des Pays de la Loire s'inscrit dans le cadre de la territorialisation de la nouvelle Stratégie nationale pour l'architecture (SNA2) engagée par le ministère de la Culture en février 2024, et répond également aux enjeux du dispositif interministériel, le Printemps des Ruralités, lancé en janvier 2024. Ces deux dispositifs accordent une attention particulière aux campagnes françaises. Ils ont pour objectifs de valoriser les territoires ruraux et l'écosystème des acteurs de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme dans ces territoires, en faisant la promotion d'opérations de revitalisation qui illustrent la richesse, la qualité et la diversité de la production contemporaine et, de manière plus générale, de renforcer la place de l'architecture dans les politiques publiques du cadre de vie.

S'intéresser à l'architecture contemporaine en zone rurale, c'est ainsi donner à voir des démarches qui s'installent au plus proche des milieux qu'elles investissent.

Le parcours mayennais

Le parcours proposé pour cette journée du 5 septembre 2025 entend illustrer les enjeux de la SNA2 à l'échelle du département autour de trois sujets, dont :

- La recomposition d'un centre-bourg au travers de la réalisation d'une **école publique** répondant aux enjeux de la transition écologique, réalisée par les architectes **Huitorel et Morais** à la Selle-Craonnaise et reconnue nationalement par le prix de la première œuvre de l'Équerre d'argent 2023,
- L'architecture contemporaine remarquable et le label ACR, avec la visite de **l'église de Renazé**, réalisée en 1982 par les architectes **lavallois Pierre-Marcel Brisard et Françoise Gobbé-Brisard**, et qui permettra à la DRAC d'ouvrir la thématique des églises rurales issues des 100 dernières années,
- Les ouvrages d'art devenu lieux de contemplation paysagère à travers **le franchissement de la vallée de la Mayenne** conçu par l'architecte **Thomas Lavigne** pour le conseil départemental et primé dans la sélection Aperçus du CAUE53 en 2022.
- Le développement territorial et le dialogue architecture contemporaine/ architecture patrimoniale, avec la visite du **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)**, réalisé en 2009 par **Marie-Suzanne de Ponthaud**, architecte en chef des Monuments historiques, à Sainte-Suzanne et Chammes, porte d'entrée du Pays d'art et d'histoire (VPAH) de Coëvrons-Mayenne.

PROGRAMME

INTERVENANTS / REMERCIEMENTS

11h00 • Visite de l'école publique de La Selle-Craonnaise

En présence de :

- Alexandre Morais et Gaël Huitorel, architectes
- Joseph Jugé, maire de la Selle Craonnaise

12h30 • Visite de l'Église moderne Saint-Augustin, Renazé

En présence de :

- Tristan Brisard, architecte, fils de M. et Mme Brisard, architectes de l'église
- Dorinne Baloche, maire de Renazé

En remerciant également :

- Clarisse Duclos, historienne de l'art pour les recherches menées autour de l'église de Renazé

13h00 • Repas à Renazé

La suite du programme de l'après-midi se divise en deux groupes de visites

Pour le groupe de l'Ardepa

14h30 • Visite du Viaduc de la Mayenne, La Roche-Neuville

En présence de :

- Thomas LAVIGNE,
  architecte-ingénieur associé chez Lavigne & Chéron Architectes
- Arnaud BOUARD, bureau d'études SCE, concepteur de la structure métallique
- Guillaume BOURGEAIS, conseil départemental de la Mayenne, conducteur d'opération du contournement nord de Château-Gontier
- Denis CHARON, conseil départemental de la Mayenne,
  directeur des grands projets

Pour le groupe DRAC, Ministère et CAUE

15h30 • Visite du CIAP de Sainte-Suzanne

En présence de :

- Sabrina DALIBARD,
  directrice du patrimoine Conseil Départemental de la Mayenne
- Michel GALVANE, maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

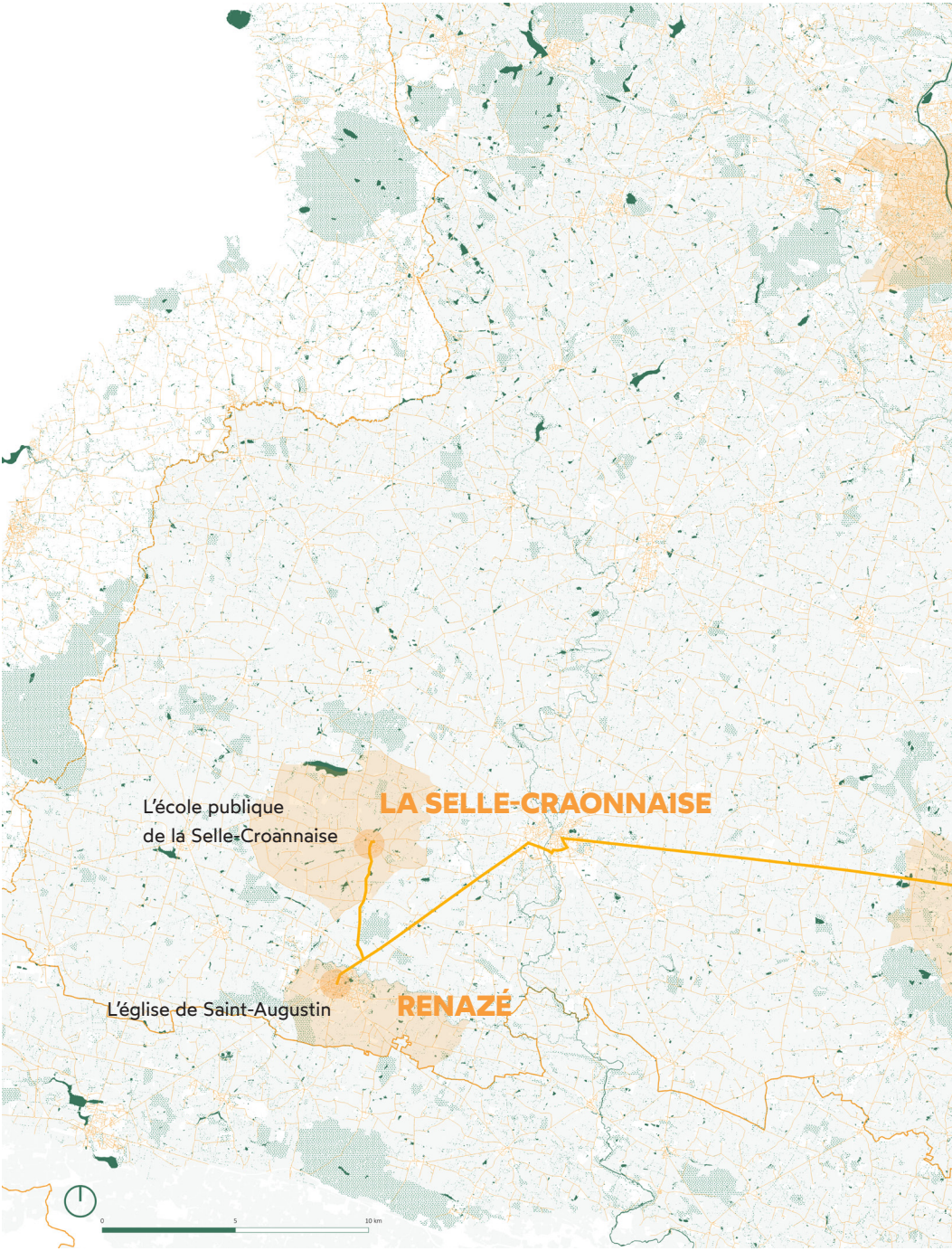

Plan de situation de l'expédition rurale de la Mayenne.

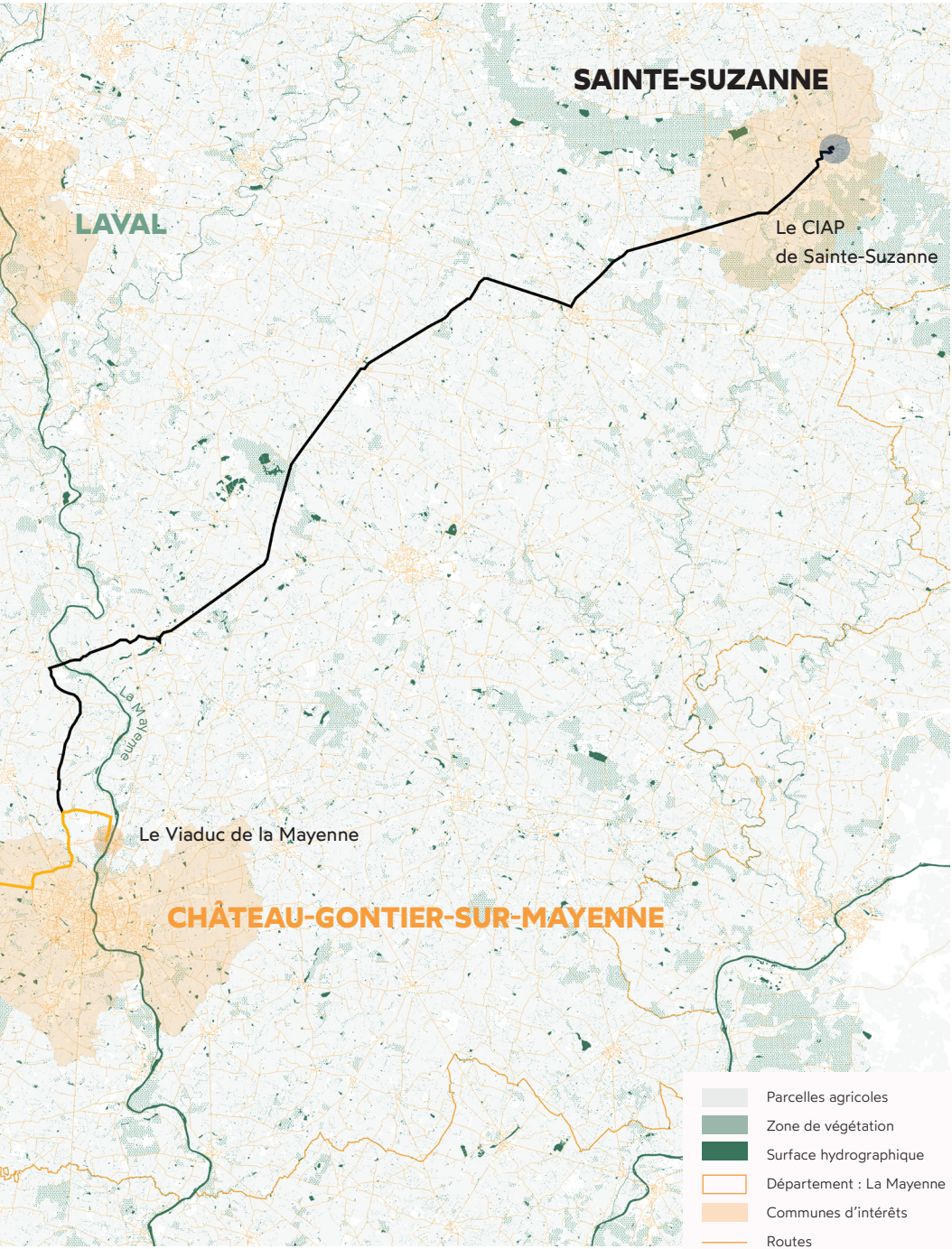
SAINTE-SUZANNE
LAVAL
Le CIAP
de Sainte-Suzanne
La Mayenne
Le Viaduc de la Mayenne
CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
Parcelles agricoles
Zone de végétation
Surface hydrographique
Département : La Mayenne
Communes d'intérêts
Routes

L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA SELLE-CRAONNAISE

Maitrise d'ouvrage : Commune de la Selle-Craonnaise
Équipe de maitrise d'œuvre : Huitorel & Morais architectes
Racine BE, Thalem Ingénieurie, Acoustibel
Programme : Restructuration d'un groupe scolaire et d'un tissu urbain
Surface : 444 m²
Coût Travaux : 1 006 085 € HT
Calendrier : Livré en 2023
Distinctions : Projet lauréat de l'Equerre d'Argent 2023
Prix de la Première Oeuvre
Crédits : Photographies Simon Guesdon
Rapports Sources citations : Alexis Deplats et Margaux Darrieus.

En plein centre de la commune de la Selle-Craonnaise, la restructuration d'un groupe scolaire maternelle et élémentaire se prête à l'articulation avec le reste de la ville. Un «lieu propice à l'expérimentation» qui touche une dimension publique de l'architecture réunissant enfants, enseignants, familles, élus, habitants et architectes.

À l'issue de balades urbaines initiés par les architectes avec les habitants, un sujet émerge sur le positionnement stratégique du site. Initialement, la mairie proposait un lieu trop éloigné du bourg. De cette façon, une procédure d'appel d'offres a permis de repositionner l'école dans un parcours publique quotidien majeur entre l'église et le stade. En finalité, le site investit un parking sous-exploité, profitant d'une proximité aux bâtiments publics existants (cantine et périscolaire) et des qualités paysagères en lisière de bourg.

Photo aérienne de l'école et son articulation avec la commune de la Selle-Craonnaise.

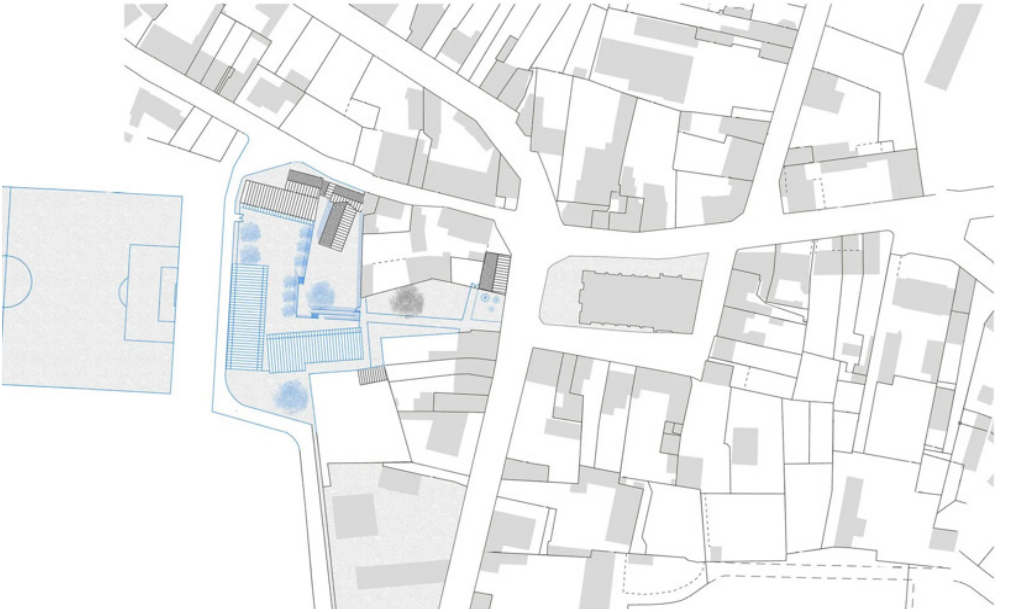

Plan de masse et de situation de l'école de la Selle-Craonnaise. © Huitorel & Morais architectes

Conforter un « parcours publique entre l'église et le stade », accrochage urbain et percées visuelles sur le village.

Plan du rez-de-chaussée. © Huitorel & Morais architectes

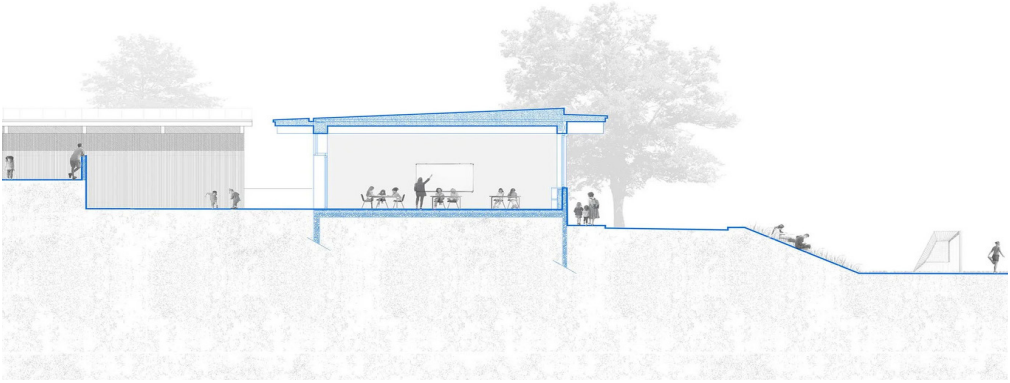

Coupe transversale. © Huitorel & Morais architectes

(RE)DÉFINIR LES LIMITES DES COURS D'ÉCOLES

En plan, les «deux volumes contiennent la cour de récréation sans pour autant l'enfermer». Une «géométrie régulière» fabrique de multiples seuils entre le village et l'école. Les variations de la parcelle génèrent des perspectives ouvertes sur le grand paysage, l'église et les champs du territoire de la Mayenne. Le site révèle un parcours public existant à conforter dans la relation cour d'école et espace public. «Peut-on traverser une cour d'école le week-end ?»

Une réflexion sur les temporalités, émergent notamment des habitants qui parcourent quotidiennement les lieux. Cette intervention s'inscrit plus largement sur la prise de conscience de déserts architecturaux.

Des coursives extérieures abritées par les « poutres en saillie ».

Cet ensemble scolaire interroge également le «rôle pédagogique de l'architecte», dans l'apprentissage d'une pratique, articulant l'emploi de matériaux bio et géosourcés, avec au préalable une réflexion sur l'insertion urbaine, les parcours publics et le rapport à l'existant. Ce rôle s'étend à la sensibilisation des futurs usagers du lieu, les élèves et leurs enseignants.

Des salles de classe réfléchies avec l'usager (développement d'usages dans les allèges).

Des salles de classes traversantes bénéficient d'une ventilation naturelle.

LE CONFORT THERMIQUE, AU SERVICE DE L'USAGER

La réalisation des espaces intérieurs nécessite un volume plus grand (80 m²) que les salles de classe ordinaires (60 m²) et traversant pour assurer une ventilation naturelle. La structure poteaux-poutre donne souplesse et évolutivité à l'école. À la recherche d'un «bien-être global» dans ces volumes, une isolation thermique en paille avec «des parois induit de 50 cm d'épaisseur, occasionne un très long déphasage de l'onde de chaleur». Cette épaisseur donne lieu au «développement d'usages dans les allèges».

Dans une économie constructive et budgétaire, les dessertes se font sur l'extérieur, celles-ci permettent un débord de toit protégeant les classes du soleil et de la pluie.

« Utiliser le bon matériau au bon endroit »
Alexandre Morais

Un prolongement des portiques de la toiture offre un préau.

HUITOREL & MORAIS ARCHITECTES EN QUELQUES MOTS :

L'agence regroupant les architectes associés Gaël Huitorel et Alexandre Morais, développe une approche consciencieuse de l'environnement dans lequel ils s'inscrivent : « un projet situé, auprès des moyens humains et matériels ».

Ils sont attentifs à la lisibilité du système structurel, au respect d'une « sobriété formelle des bâtiments », où chacun des matériaux est judicieusement utilisé au bon endroit. Pour eux, « la matière ne suffit pas à faire de l'architecture ». Ils se réinventent avec les habitants, les futurs usagers en développant des balades urbaines ou encore des actions pédagogiques.

L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN

Maitrise d'ouvrage : Commune de Renazé
Maitrise d'oeuvre : Françoise Gobbé-Brisard et Marcel-Pierre Brisard
Programme : Démolition puis reconstruction d'un nouvel édifice
Calendrier : (Re)Construite en 1982
Précision du calendrier : Consacrée le 30 janvier 1983
Crédits : Photographies Delcampe, Archives de Renazé et Laval, Textes Clarisse Duclos et la DRAC

La visite de l'église Saint-Augustin de Renazé s'inscrit dans le cadre des travaux d'inventaire menées par la DRAC sur l'architecture contemporaine des 100 dernières années au travers du label Architecture contemporaine remarquable (ACR).

Concernant les édifices religieux du XX^{e} siècle, les recherches et les labélisations se sont principalement portées sur des églises situées en zone urbaine, notamment à Nantes (1 église labellisée), au Mans (4 églises labellisées) et à Saint Nazaire (1 église labellisée).

La territorialisation de la SNA est l'occasion d'aborder la même thématique sur des territoires ruraux et sur les cinq départements, avec un objectif de connaissance, de reconnaissance et de pédagogie sur ce qui « fait » architecture, ainsi que sur les critères, peut-être évolutifs dans le temps, qui définissent la qualité architecturale.

Edifice notable et remarquable dans le paysage de Mayenne, l'église de Renazé a récemment attiré notre attention, notamment pour ses similitudes avec l'église du Christ-Sauveur du Mans, labellisée ACR en 2019.

Les recherches en cours sur l'église de Renazé marquent un point d'entrée vers une nouvelle réflexion du groupe de travail pour la valorisation des églises contemporaines en milieu rural, dans le cadre du développement du label ACR et de la territorialement de la nouvelle Stratégie nationale pour l'architecture (SNA2).

La présentation qui suit est issue d'un travail de recherche en cours réalisé par Clarisse Duclos, historienne de l'art, qui a aimablement communiqué les éléments pour l'élaboration du texte et son illustration. Son rapport est en cours de publication.

Vue aérienne de l'église XIXème. © Delcampe

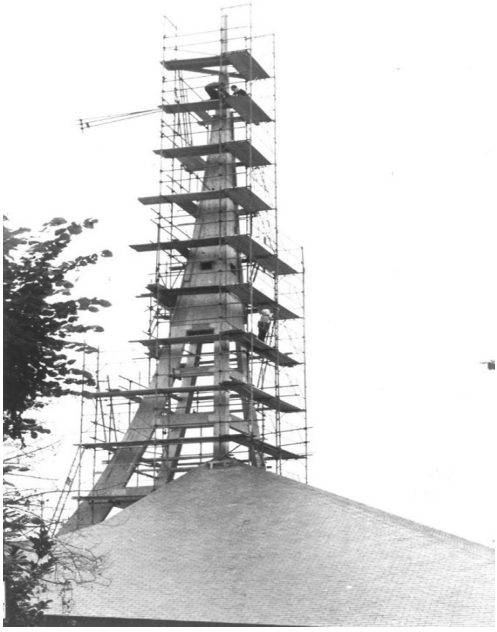

Flèche en construction. © Archives municipales de Renazé

Construite en 1982 par les architectes lavallois Françoise Gobbé-Brisard et Marcel-Pierre, l'église neuve de Renazé remplace l'église néogothique édifiée en 1863 dont une partie de la voûte s'est effondrée en 1980. En effet, bien qu'entretenue par la commune, cette église XIXème a connu presque dès sa construction des problèmes de structure. L'effondrement de la voûte, ultime avatar, pousse la mairie à se poser en urgence la question d'une restauration supplémentaire ou, choix plus radical, de la construction d'un édifice neuf. La seconde option sera retenue, moins chère que la première mais représentant malgré tout un effort considérable pour une ville de cette taille (1700 000 Fr soit plus d' 1 M € aujourd'hui).

Consciente du risque de perte d'une identité communale et du traumatisme inévitable occasionné par la démolition, la Ville souhaite un nouvel édifice avec une forme reconnaissable et l'intégration d'éléments conservés de l'ancienne église.

ÉDIFICE RECONNAISSABLE

Le permis de construire est délivré en septembre 1981. Françoise Gobbé-Brisard conçoit à la fois l'Eglise et son aménagement intérieur, dont le coût est pris en charge par la Paroisse. Construite en un an à peine, l'église Saint-Augustin est consacrée le 30 janvier 1983.

Basse, discrète, la nouvelle église répond aux préconisations de Vatican II (modestie, simplicité). Elle marie modernité (béton armé et béton banché, lamellé-collé) et références locales (ardoises, outre les remplois). Évoquant la forme d'une tente, référence au sanctuaire itinérant primitif, le travail des toits imbriqués (pans asymétriques débordants) donne l'impression d'une toile tendue. L'entrée se situe sous un auvent formé par un toit débordant, soutenu par une pile profilée. Une haute flèche incurvée parachève le tout, et signe le bâtiment. Plan carré, nef unique et dégagée, les bancs sont organisés en amphithéâtre, orientant les regards des fidèles vers l'autel.

Eglise Saint-Augustin. © Delcampe

Croquis préliminaire du plan de l'église. © Archives diocésaines de Laval

LE VIADUC DE LA MAYENNE

Maitrise d'ouvrage : Conseil départemental de la Mayenne
Maitrise d'oeuvre : Lavigne & Cheron-architectes et SCE Aménagement et Environnement
Programme : Equipement d'infrastructure
Surface : Surface plancher : 3600 m² de tablier
Calendrier : 2016-2022
Coûts : 15 M€ HT
Distinction(s) : Lauréat du Prix Départemental du cadre de vie de la Mayenne - Aperçu 53, mention «Retracer»
Crédits : Photographies Xavier Boymond, Rapport Source citations : L'observatoire CAUE

OUVRAGE D'ART

Franchir la vallée de la Mayenne, c'est emprunter le viaduc «d'un projet du contournement de Château-Gontier». Initialement préconçu «comme ouvrage routier, il devient ouvrage d'art» avec son arc structurel servant de belvédère sur la Mayenne. Ainsi, l'infrastructure offre une passerelle piétonne reliant vallées et corridor écologique.

Les concepteurs avaient l'intention de «mettre en scène le paysage de la Mayenne» au travers de l'ouvrage. Depuis son belvédère, de nombreuses perspectives se lisent. Depuis les berges et le chemin de halage, il fait lui-même parti prenant du grand paysage. En effet, le site est incontournable pour son attachement récréatif notamment la pêche, les activités nautiques, la randonnée avec le «chemin de halage très apprécié des cyclistes, cavaliers et randonneurs».

Cette opération représente un ouvrage de 297 m de long pour franchir les deux rives. Le conseil départemental de la région a mandaté le groupement Lavigne-Cheron-architectes, SCE et APC pour sa réalisation. La mission aura duré 5 ans pour offrir aux Mayennais une liaison douce et routière vers la vallée.

«Tout naturellement, nous avons fait le choix de recentrer le viaduc sur sa rivière, en créant un arc qui magnifie la Mayenne. L'arc est la solution la plus naturelle pour un pont. C'est l'image même du pont dans notre inconscient collectif. Il symbolise l'union et le franchissement et crée un effet majestueux de porte cyclopéenne. Dans le projet de contournement de Château-Gontier, l'arc met en valeur la rivière.»

©Thomas LAVIGNE Architecte, propos issus du dossier de candidature au prix «Aperçus 2022».

Vue aérienne de l'ouvrage d'art reliant les deux rives de la vallée.

Vue depuis la passerelle piétonne de l'arc.

Un ouvrage à double fonction, à la fois routier et piétonnier.

Planches Elévation et Plan masse 1/500e _ Ouvrages de franchissement de «la Mayenne» Liaison RD 20

Lavigne Cheron-architectes et SCE © La Mayenne, le département

ELEVATION 1/500

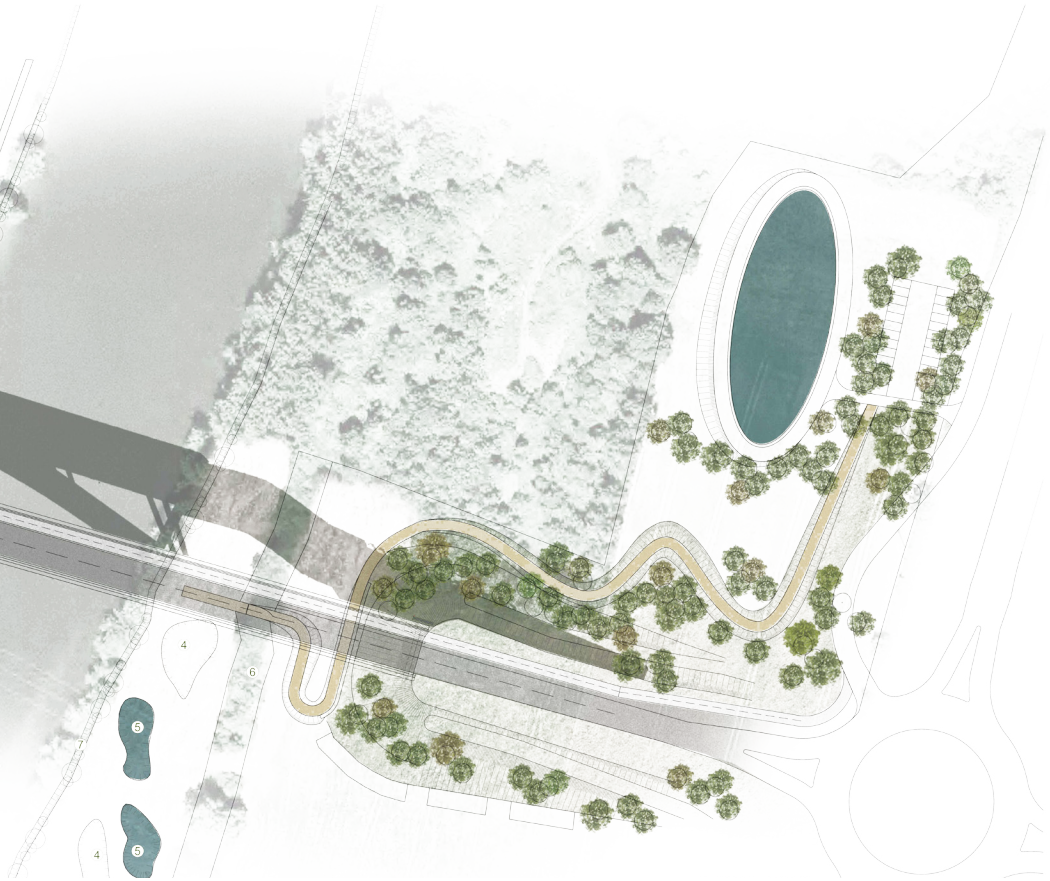

LE CIAP DE SAINTE-SUZANNE

Maitrise d'ouvrage : Conseil Départemental de la Mayenne

Maitrise d'oeuvre : Marie-Suzanne de Ponthaud
Architecte en Chef des Monuments Historiques

Programme : Restauration et aménagement du château de Saint-Suzanne en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Calendrier : Chantier en plusieurs phases :

- 1998 : acquisition du site par le Conseil Général de la Mayenne à la municipalité de Sainte-Suzanne
- 2001 à 2006 : restauration des maçonneries du donjon et pont-levis
- 2005 à 2007 : restauration extérieure et intérieure du logis – Livré en 2009

Crédits : Le CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine)

Perchés sur leur éperon rocheux, le château de Sainte-Suzanne et sa cité médiévale dominent le cours de la rivière Erve depuis le début du XIe siècle.

Fort de son patrimoine bâti témoin de l'ingénierie défensive de l'époque médiévale (XIe) à l'architecture civile de l'époque moderne (XVIIe), le château de Sainte-Suzanne bénéficie d'une double protection au titre des Monuments Historiques :

- Les remparts ont été classés en 1862
- Le logis seigneurial a été classé en 1935 pour ses extérieurs et en 1984 pour ses intérieurs

Depuis ce promontoire, le patrimoine naturel du territoire Coëvrons-Mayenne, labellisé Pays d'Art et d'Histoire en 2005 par le Ministère de la Culture, s'ouvre sous nos yeux. Entre collines, vallées encaissées, bocages, forêts, prairies, exploitations agricoles et gisements de calcaire, ce paysage caractéristique de la Mayenne témoigne de la relation entre un environnement naturel et l'histoire d'une civilisation.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Dessin Sainte Suzanne _ Louis Boudan. © Bibliothèque nationale de France

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE POUR VALORISER UN SITE AU PATRIMOINE SENSIBLE

En 2009, le Conseil Général de la Mayenne a aménagé dans le logis du château le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) en tant que haut lieu du patrimoine mayennais. Véritable fenêtre ouverte sur les patrimoines locaux, cet équipement présente et explique non seulement le patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire mais, au-delà, les multiples richesses du département de la Mayenne qui façonnent son l'identité de son territoire. Une exposition permanente est installée au sein de ses murs, répartie sur 3 niveaux, présentant tous les types de patrimoine : archéologique, historique, patrimonial mais aussi naturel et immatériel. Des expositions temporaires, parfois contemporaines viennent régulièrement compléter cette présentation.

Au-delà du logis, l'ensemble du site est réinvesti pour proposer un parcours pédagogique et panoramique aux visiteurs :

- la boulangerie : des ateliers pédagogiques
- le donjon : un belvédère sur le site, agrémenté de passerelles d'accès
- la bergerie : des espaces d'exposition temporaires, de réception et locaux techniques
- le logis : le CIAP (Salles d'exposition permanentes et temporaires, accueil, billetterie et bureaux)
- les remparts et la cour : lieu de promenade se transformant ponctuellement en scène naturelle pour des spectacles et activités de plein air

La perle du maine_Sainte-Suzanne. ©Fabien Chéré

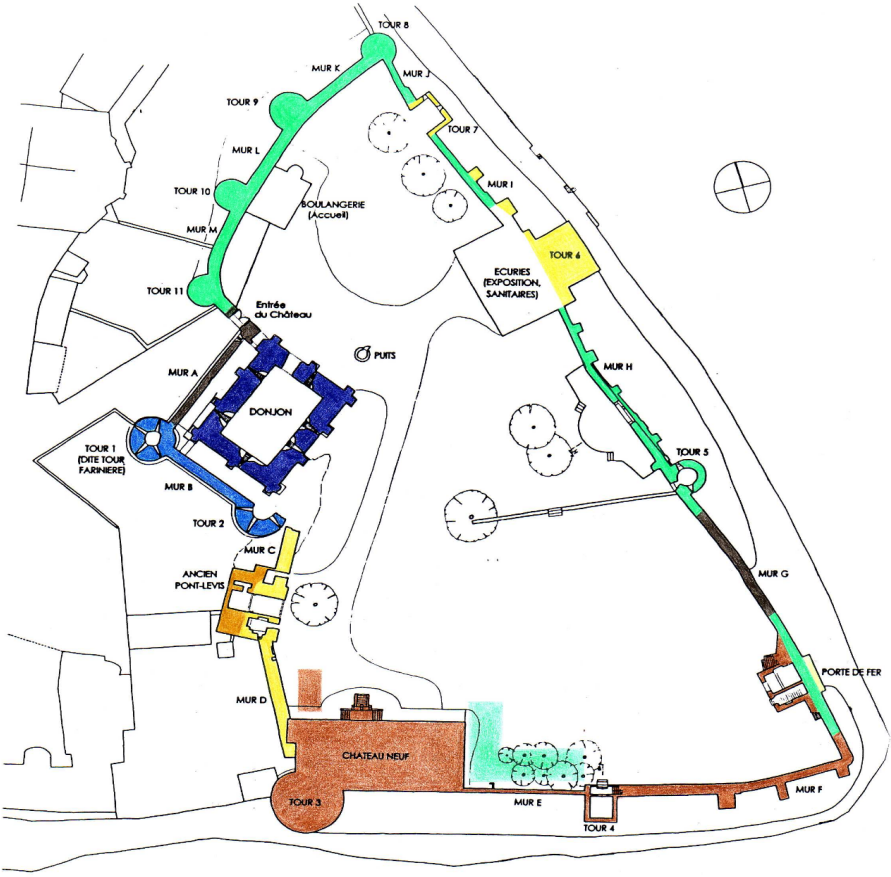

Seconde moitié du XI[ème], début XII[ème] siècle.

Seconde moitié du XIII[ème] siècle.

XIV[ème] – XV[ème] siècle.

XIV[ème] siècle .

XVI[ème] siècle.

Seconde moitié du XVI[ème] siècle.

1608

Après 1772

Historique du site _ Château de Saint-Suzanne. ©Marie-Suzanne de Ponthaud-Architecte en Chef des Monuments Historiques

LE LOGIS, D'UNE ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE ...

Nouveau seigneur de Sainte-Suzanne, Guillaume Fouquet de la Varenne édifie à partir de 1608 un château neuf dans l'enceinte de la forteresse. Sa construction s'étale sur au moins cinq ans comme l'atteste la date « 1613 » gravée sur une des fenêtres hautes du logis. Construit en tuffeau d'Angers, en pierres de taille des carrières voisines, recouverte d'ardoises, cet édifice est un exemple d'architecture provinciale française sous Louis XIII.

Les pierres d'attente visibles au pignon de gauche révèlent pourtant l'inachèvement d'un projet initial plus ambitieux, aujourd'hui recouvertes par un volume contemporain de circulation venant compléter le programme de cet équipement culturel.

Appuyé sur une tour médiévale, le logis témoigne d'une architecture qui oscille entre l'héritage de la Renaissance (fenêtres à meneaux, frontons surmontant les lucarnes) et l'annonce d'un certain classicisme (sévérité du décor, clarté de l'ordonnancement organisé en travées).

À l'intérieur, l'escalier central rampe sur rampe amorce une séparation entre réception et habitation :

- à gauche la « grande salle »
- à droite « les chambres accompagnées de garde-robes et de cabinets »

La salle du dernier étage est couverte par une charpente en carène de navire.

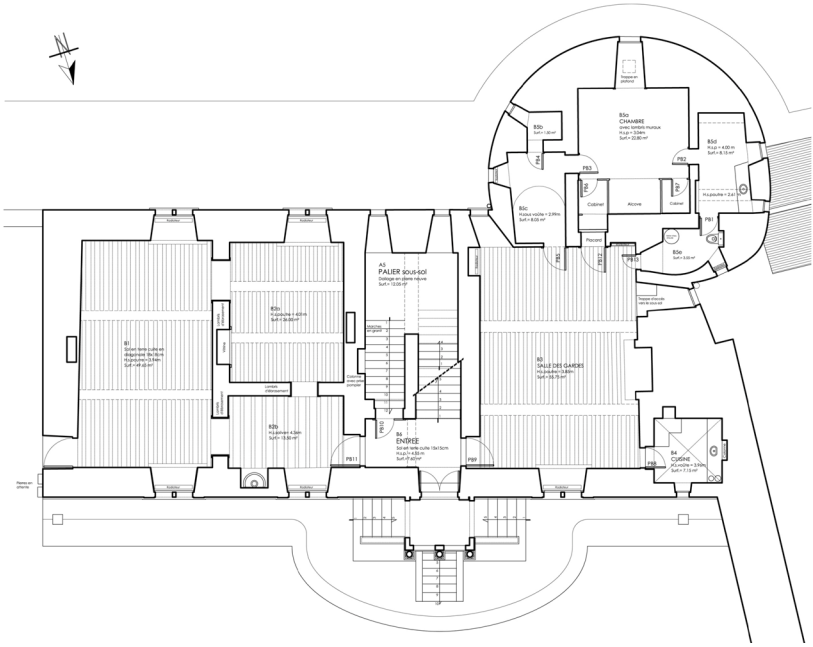

Plan RDC existant _ Logis _ CIAP Sainte-Suzanne.

©Marie-Suzanne de Ponthaud-Architecte en Chef des Monuments Historiques

CIAP Sainte-Suzanne. ©French Wanderers

...À SON EXTENSION CONTEMPORAINE

Reconverti en 2009 en équipement culturel dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire du territoire Coëvrons-Mayenne, le logis connaît une nouvelle phase de transformation. Afin de limiter l'encombrement de son espace intérieur au regard de ses nouvelles missions, une extension en pignon Est achève l'édifice. Elle y accueille la nouvelle entrée principale ainsi que les services nécessaires à l'accueil du public (un ascenseur, un second escalier, des sanitaires, une chaufferie).

Véritable signal d'appel lancé aux visiteurs, loin d'un bâti purement fonctionnel, ce volume unique et massif est habillé de bois, dans lequel la porte, seul élément entièrement vitré, se révèle et invite à entrer.

Conçue comme une boîte aux lignes épurées, elle reprend certaines lignes de composition du logis :

- les bandeaux horizontaux en pierre sont transposés en tasseaux de bois
- les percements côté cour reprennent les dimensions des baies de la façade principale
- l'ensemble repose sur un soubassement maçonné permettant de retrouver le niveau du sol intérieur.

Pour marquer la césure historique entre le bâti ancien et son extension contemporaine, ce volume plein est légèrement détaché du pignon, dont la liaison est assurée par une faille vitrée dessinée en creux.

L'intervention de l'architecte sur l'édifice d'origine avait un objectif de taille : lui redonner son éclat disparu au fil du temps :

- les façades , ses pierres d'encadrement, ses sculptures, ses enduits ont été restaurés
- ses charpentes ont été consolidées
- sa couverture, ses menuiseries et ses vitraux ont été réfectionnés.

L'extension, construction en bois d'esthétique contemporaine accolée au logis, permet au visiteur de distinguer les deux époques de construction.

Structure associative régionale, l'Ardepa se propose d'agir depuis 45 ans pour construire et diffuser une culture architecturale, urbaine et paysagère qui soit vivante et partagée par le plus grand nombre. Défendant les espaces bâtis et paysagers, urbains et ruraux, comme un bien commun, elle cherche à tisser des passerelles entre les acteurs du cadre bâti et les citoyen.ne.s, à mettre collectivement en débat la fabrique du territoire et à en faciliter la compréhension.

Pour rendre possible cette rencontre, l'Ardepa propose en Pays de la Loire une programmation culturelle singulière et diversifiée, où professionnels de l'acte de construire sont conviés à expliciter le sens et les conditions de leurs actions. Tout au long de l'année, des visites architecturales et urbaines, des actions pédagogiques, des conférences et expositions, des ateliers ou des publications sont l'occasion de riches échanges, rencontres et espaces de réflexion.

Toute l'actualité sur notre site
www.lardepa.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram : @lardepa

ARDEPA
Association régionale pour la diffusion
et la pédagogie de l'architecture
6, quai François Mitterrand - 44200 Nantes
02 40 59 04 59 - lardepa@gmail.com

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'organisation de cette journée de visites
a été rendue possible grâce au soutien de la DRAC Pays de la Loire